

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Vendredi 29 Juin 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.12, 1.1.13, 1.2.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 7.8, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 5.9, 9.1, 9.2, 6.1, 0.2, 0.3.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 23h15.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : M. Guy BOURGEOIS suppléant de Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 9.2), M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 1.2.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL (jusqu'au 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.2) Bonnay : M. Gilles ORY Brailly : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.2) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU (à partir du 1.1.8) Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagne : M. Olivier LEGAIN Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.2) Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'Ognon : Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean-Luc BARBIER suppléant de M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au 9.2) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Raymond LAMBOLEY suppléant de M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 1.1.2) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER (à partir du 1.1.2) Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY (jusqu'au 6.1) Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : M. Franck RACLOT suppléant de Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Clément DELBENDE, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Myriam LEMERCIER, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champoux : M. Philippe COURTOT Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT François : M. Claude PREIONI Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE, M. Jacky LOUISON Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Novillars : M. Philippe BELUCHE Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Robert STEPOURJINE

Procurations de vote :

Mandants : J. ACARD, P. BONNET, E. BRIOT, G. CHALNOT, YM. DAHOUI, ML. DALPHIN, C. DELBENDE, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, M. LEMERCIER, JS. LEUBA (à partir du 6.2), M. OMOURI, Y. POUJET, R. REBRAB, D. SCHAUSS, R. STHAL (à partir du 1.1.4), M. ZEHAF (jusqu'au 1.1.1), D. PAINEAU (jusqu'au 1.1.7), C. MAGNIN-FEYSOT, F. BAILLY, G. GAVIGNET (à partir du 1.1.2), C. PREIONI, J. LOUISON, P. BELUCHE, F. LAIDIE (jusqu'au 1.1.1), A. JACQUEMET (à partir du 1.1.2), D. JACQUIN

Mandataires : P. MOUGIN, J. GROSPERRIN, T. BIZE, D. POISSENOT, C. WERTHE, C. MICHEL, E. MAILLOT, L. CROIZIER, N. BODIN, G. VAN HELLE, AS. ANDRIANTAVY (à partir du 6.2), S. PESEUX, T. MORTON, S. WANLIN, C. THIEBAUT, K. ROCHDI (à partir du 1.1.4), M. EL YASSA (jusqu'au 1.1.1), A. FELICE (jusqu'au 1.1.7), G. PACAUD, O. LEGAIN, B. GAVIGNET (à partir du 1.1.2), D. PARIS, T. JAVAUX, J. KRIEGER, C. LIME (jusqu'au 1.1.1), P. ROUTHIER (à partir du 1.1.2), JP. MICHAUD

Délibération n°2018/004283

Rapport n°6.1 - Action Grand Besançon - adoption du projet de territoire

Action Grand Besançon - adoption du projet de territoire

Rapporteur : Pascal CURIE, Vice-Président

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire

Sans incidence budgétaire

Résumé :

Pour relever les défis qui s'imposent dans un contexte de concurrence territoriale croissant, le Grand Besançon s'est engagé en 2017 avec les communes et les acteurs du territoire dans l'élaboration d'un nouveau projet de territoire. Le projet arrive en fin de processus d'élaboration et est proposé au conseil communautaire².

Structuré autour de 4 axes politiques, il se décline en 12 orientations politiques illustrées par 14 grands projets déclinés en actions.

I. Une démarche ouverte

La démarche d'élaboration du projet de territoire a été adoptée par le Conseil de Communauté du 19 janvier 2017. Elle a fait l'objet d'une participation ouverte avec l'organisation de 12 ateliers thématiques (250 représentants, d'entreprises, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de territoires...), 8 réunions de secteurs avec les élus des 69 communes, une quarantaine d'entretiens individuels avec les élus du Grand Besançon, un grand débat créatif ou encore l'organisation d'un séminaire dédié (320 cadres des collectivités). A l'issue de ce travail concerté, les premiers éléments de réflexion ont été présentés et débattus à l'occasion des assises communautaires organisées le 19 octobre 2017 (250 participants, élus et acteurs du territoire).

Ainsi, Action Grand Besançon, le nouveau projet de territoire du Grand Besançon, se compose de 4 grandes orientations qui se traduisent par 14 grands projets déclinés en 90 actions.

II. Les quatre orientations politiques

A/ Dynamisons nos alliances

Parce que l'union fait la force, le Grand Besançon entend poursuivre son travail d'ouverture en cherchant à la fois à affirmer son rôle métropolitain spécifique sur l'échiquier régional et national, à valoriser ses atouts pour faire porter son identité au-delà des limites de son territoire, et fédérer les forces vives du territoire pour stimuler les partenariats. C'est aussi porter un concept de développement territorial multipolaire, à l'opposé d'une démarche de métropole centripète.

B/ Renforçons notre cohésion

Parce que la Communauté est jeune et qu'elle compte désormais 69 communes, l'adhésion communautaire représente un enjeu important. Cette orientation propose de viser durablement une haute qualité de vie dans tout le territoire, de porter des projets communs au profit de tous les habitants et de structurer davantage le territoire en valorisant la diversité des atouts du territoire.

C/ Anticipons les transitions

Parce qu'entrer dans un monde nouveau est une condition forte pour développer l'attractivité de notre territoire, nous devons réussir nos transformations. Les territoires comme le nôtre se grandissent en contribuant aux indispensables changements globaux. Et chaque action qui œuvre dans ce sens aura des répercussions positives sur la qualité du cadre de vie des habitants du Grand Besançon.

D/ Suscitons l'effervescence

Parce que le Grand Besançon n'est pas ou plus un territoire de rente, il faut dynamiser son tissu économique et socioculturel par tous les moyens. Il doit s'imposer comme un territoire d'innovation et de création, qui permette l'épanouissement personnel et professionnel de tous habitants. C'est l'attractivité globale de tout le territoire qui doit être renforcée.

III. Quatorze projets pour illustrer les orientations prises par le Grand Besançon

14 engagements concrets illustrent les grandes orientations politiques du Grand Besançon. Ils ont valeur d'exemple et, par leur capacité à transformer le territoire, ils revêtent un caractère structurant et emblématique. Ils s'inscrivent dans un temps long, certains pouvant être réalisés en partie dans le mandat en cours, d'autres à moyen terme, c'est pourquoi les conditions de mise en œuvre restent à déterminer. En voici la liste :

- Grandes Heures Nature, l'outdoor dans un écrin culturel, projet structurant et fédérateur,
- Medtech, le laboratoire de la médecine du futur,
- Synergie Campus, une ville campus d'excellence internationale,
- Un projet dynamique d'habitat et d'aménagement à 69 communes,
- La transition énergétique au service des Grands Bisontins d'aujourd'hui et demain,
- Saint-Jacques, moteur d'une nouvelle dynamique en cœur d'agglomération,
- Un espace économique et culturel renforcé avec la Suisse,
- Planoise, un nouveau projet urbain et un laboratoire des usages numériques,
- La culture à tous les niveaux,
- Un engagement collectif pour l'alimentation de demain,
- Bien grandir, bien vivre et bien vieillir dans tout le territoire,
- Cultiver le caractère exceptionnel de la biodiversité sur notre territoire,
- Accompagner le projet de halte ferroviaire Ouest, Nouvelle porte d'entrée d'un quartier métropolitain,
- Des solutions de mobilité alternative au service des Grand Bisontins.

IV. Les conditions de mise en œuvre

Le projet de territoire ne s'achève pas avec sa délibération. Pour que sa mise en œuvre soit réalisée dans les meilleures conditions, une dernière partie dans le document expose quelques principes :

- Une communauté proactive
 - o Etre visionnaire grâce à la prospective.
 - o Faire autrement grâce à l'expérimentation.
 - o Partager l'évaluation.
- Piloter le projet de territoire dans la durée.
 - o Avancer avec les communes
 - o Prioriser et conduire les chantiers.
 - o S'inscrire dans le temps et penser par étapes.
- Un engagement solidaire et partagé.
 - o Avec les forces vives de l'agglomération.
 - o Avec les habitants et les citoyens.

Un répertoire de 90 actions propose d'ores et déjà une première traduction concrète des 14 projets structurants et prioritaires.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance des évolutions apportées à la version définitive du projet de territoire.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 12 JUL. 2018

Contrôle de légalité

ACTION GRAND BESANÇON

PROJET DE TERRITOIRE



UN PROJET
& DES ACTES
POUR CONSTRUIRE
ENSEMBLE UN TERRITOIRE
À HAUTE QUALITÉ DE VIE

ACTION GRAND BESANÇON

	CONTEXTE, ENJEUX ET MÉTHODE	1 à 9
4 ORIENTATIONS	Dynamiser nos alliances	12
	Renforcer notre cohésion	13
	Anticiper nos transitions	14
	Susciter l'effervescence	15
14 GRANDS PROJETS	7 projets structurants	16 à 21
	7 autres projets prioritaires	22
	MISE EN ŒUVRE ET PILOTAGE	23 à 25
90 ACTIONS	26 à 28



ENSEMBLE VOYONS PLUS LOIN

Au carrefour de grandes mutations économiques, sociétales, environnementales, le Grand Besançon vit un moment important de son histoire.

Un moment à saisir pour donner le cap et l'élan à une nouvelle dynamique.

Citoyens du Grand Besançon avant d'être élus, nous sommes tous profondément attachés à notre agglomération. Nous y sommes nés ou avons fait le choix de nous y installer, nous y avons élevé nos enfants, nous y travaillons, nous y avons investi et nous investissons désormais avec bonheur et fierté pour elle.

Nous vivons dans ce territoire du Grand Besançon parce que nous y sommes bien. Tout simplement.

Ce précieux "bien vivre", cette **haute qualité de vie**, nous avons aujourd'hui l'opportunité et le devoir de les développer plus encore. De les inscrire dans un avenir enthousiaste, responsable et qui nous engage tous. Au-delà des générations, des individualités, des clivages sociaux ou culturels.

Pour cela, (re)prenons d'abord **conscience de nos formidables atouts**. De nos caractères. De notre identité, empreinte d'audace, de courage, d'ambition et de lucidité. Du talent des femmes et des hommes de notre territoire. Tout cela forme autour de la ville centre un ensemble cohérent et harmonieux, c'est le Grand Besançon. Un territoire qui exprime toute notre capacité à **nous rassembler**. Et c'est bien là notre force.

L'audace, c'est croire en soi, en l'autre, en l'avenir. Se dire que tout est possible, cultiver ouverture d'esprit et créativité.

Le courage, c'est se retrousser les manches et faire preuve de volonté pour montrer sa détermination et son savoir-faire.

L'ambition, c'est avoir envie et donner envie. Mobiliser les énergies pour emporter l'adhésion collective autour d'un projet fort.

La lucidité, c'est faire des choix, prioriser les actions. C'est se donner des objectifs raisonnables et atteignables dans un contexte en pleine mutation.

C'est dans cet esprit que se dessine **ACTION GRAND BESANÇON**. Un cadre de référence propre au territoire. Un projet enthousiasmant, ambitieux, attractif et sincère, conçu par et pour les Grand Bisontins. Ceux d'aujourd'hui, leurs enfants et petits enfants. Un projet qui reste aussi ouvert pour mieux s'alimenter de toutes les opportunités et richesses qui font la vie de notre communauté dans un contexte d'échanges avec ses partenaires privés et publics, ses voisins proches et lointains. En Région, en France, comme en Europe et au-delà.

Gabriel BAULIEU

*Premier Vice-président du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins*

Jean-Louis FOUSSERET

*Président du Grand Besançon
Maire de Besançon*

UN PROJET DE TERRITOIRE, C'EST QUOI ?

»»» UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE

IL S'AGIT D'UNE FEUILLE DE ROUTE ÉLABORÉE PAR LA COLLECTIVITÉ EN CONCERTATION AVEC SES FORCES VIVES (REPRÉSENTANTS DES MILIEUX ÉCONOMIQUES, ÉDUCATIFS, SOCIAUX, MÉDICAUX, CULTURELS, ASSOCIATIFS) DANS UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION.

L'OBJECTIF

Construire ensemble une vision de l'avenir de notre territoire à moyen et long termes, une vision qui promette un cadre de vie et de développement permettant de bien vivre à tous les habitants et usagers de l'agglomération.

Ce projet constitue un fil rouge de l'action actuelle et future des élus et des acteurs du territoire, en même temps qu'il renforce son identité.

DOCUMENT STRATÉGIQUE ET FÉDÉRATEUR, NOTRE PROJET DE TERRITOIRE SE COMPOSE DE :

- Un diagnostic de l'existant • La définition des enjeux du territoire • L'élaboration d'une stratégie • La déclinaison en orientations et projets d'avenir •



»»» UNE DÉMARCHE CO-CONSTRUITE

ENSEMBLE, NOUS AVONS TRAVAILLÉ, IMAGINÉ, RÉFLÉCHI, RÊVÉ.

ACTION GRAND BESANÇON est le fruit d'une large mobilisation et de réflexions ouvertes à tous les acteurs du territoire (800 personnes) pilotée par le Grand Besançon et l'AUDAB, l'agence d'urbanisme du territoire.

18 mois de travaux • 800 personnes consultées

Lancement de la démarche par délibération du Conseil communautaire le 19 janvier 2017



ACTION GRAND BESANÇON prolonge et actualise Grand Besançon 2030, document de prospective élaboré en 2012. Il constitue une nouvelle référence stratégique pour coller de plus près aux récentes évolutions locales, régionales et nationales.

GRAND BESANÇON UN TERRITOIRE À FORT POTENTIEL



> 200 000 HABITANTS

+ 0,3 % / an (plus de 10 000 nouveaux arrivants chaque année) • Le Grand Besançon est au cœur d'un **Pôle métropolitain de plus de 360 000 habitants** avec les agglomérations de Dole, Lons-le-Saunier, Morteau, Pontarlier et Vesoul.

> PLUS DE 90 000 EMPLOIS

Une reconversion réussie vers l'industrie de pointe : **Pôle de compétitivité des microtechniques, leader mondial du temps-fréquence, label French-Tech**, leadership dans les sciences de l'ingénieur et du médical • Plus de **17 000 établissements actifs** • Un CHRU avec **6 600 médecins et personnels hospitaliers** • La plus grosse garnison de l'armée de terre avec **5 000 emplois**.



> 69 COMMUNES

1h30 de Strasbourg, 2h de Paris, 2h de Lyon, 2h de Lausanne • Porte des **Montagnes du Jura**, 400 m de dénivelé, 45 km de rivière, 1 000 km de sentiers de randonnée pédestre et VTT • Territoire TEPOS TEPCV • **Capitale française de la Biodiversité** • Label Cit'ergie pour le Grand Besançon, European energy award Gold pour Besançon...



> **Citadelle et ouvrage Vauban inscrits au PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO**, Besançon Ville d'Art et d'Histoire, 2^e plus vaste Site patrimonial remarquable de France, orchestre symphonique, festival international de musique, maison natale de Victor Hugo... • **200 monuments classés** • **8 000 congressistes** annuels.

> DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

100 000 logements • **2 gares TGV**, 16 haltes et gares, un tramway • **Très Haut Débit numérique** • **2 scènes nationales, plus de 20 équipements culturels, 8 musées, Conservatoire** à rayonnement régional, Fonds Régional d'Art Contemporain • Un complexe de congrès Micropolis • Des équipements en santé garants d'une offre de soin de qualité.



> **3 CAMPUS**
UFC labellisée « HR Excellence in Research », **27 équipes de recherche, des laboratoires de renommée internationale** (I-site BFC) : FEMTO-ST, Chrono-environnement, ThéMA, UTINAM...
• **Les sièges régionaux de l'enseignement supérieur et de l'éducation** (Université Bourgogne Franche-Comté, CROUS, Rectorat) • **2 500 salariés dans l'ESR** dont 700 enseignants-chercheurs.



> **30 000 ÉTUDIANTS**
Dont 2 500 étudiants étrangers, 4 000 stagiaires au Centre de Linguistique Appliquée.
Des formations d'excellence : ENSMM, ISBA, ISIFC, ENIL...

ADAPTONS-NOUS AU CONTEXTE ET AUX NOUVEAUX ENJEUX

La concurrence, la redistribution des cartes territoriales, les grandes ruptures sociétales, économiques, environnementales, technologiques : tout bouge autour de nous. Tous azimuts et à une allure folle. Dans ce contexte, pas question de regarder passer le train et de regretter hier. Avec son projet de territoire, le Grand Besançon s'appuie sur ses atouts pour anticiper, saisir les opportunités, s'engager dans une dynamique de développement et tracer sa voie.

»»» PARCE QUE L'ATTRACTIVITÉ SE CONSTRUIT

Elle se construit tout d'abord sur **l'innovation**. Mobilité, connectivité, santé, éducation : les nouvelles technologies, la recherche, l'enseignement supérieur et le numérique sont au cœur de nos préoccupations pour nous adapter aux grandes mutations et **préparer demain**. Pour notre collectivité, soutenir l'innovation, c'est créer et accompagner au quotidien l'Université, le CHRU, les laboratoires et nos entreprises.

Elle se construit aussi **autour des réseaux** et des relations avec les autres territoires dans une logique de projet car l'agglomération a un vrai rôle à jouer sur l'échiquier régional et au-delà. Pour plus de performance, créons **de nouvelles alliances** au sein même de l'agglomération et à l'extérieur.

Elle se construit enfin sur **les solidarités**. « Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve ». La formule est d'Holderlin, philosophe allemand du XVIII^e siècle et elle s'avère furieusement d'actualité. Ruptures climatiques, technologiques, sociales, économiques, précarité, montée du communautarisme : un contexte lourd auquel il faut s'adapter. **Dépassons nos prés-carrés**. Avec plus de coopérations, de solutions partagées, de solidarité, réinventons **de nouvelles façons de vivre ensemble**.

« L'objectif est de favoriser le développement de l'innovation et fédérer la recherche et les entreprises, notamment dans le médical. Un domaine à fort potentiel ».

Étienne BOYER, *Président du Pôle des Microtechniques*

« La métrologie du Temps et des Fréquences est un des actifs scientifiques discriminants de notre territoire. Nos savoir-faire et nos dispositifs nous positionnent à l'état de l'art mondial aux côtés des plus grands centres de recherche du monde (Paris, Londres, Braunschweig ou Boulder-Colorado). Ils nous apportent une reconnaissance internationale et renforcent notre impact socio-économique ».

Laurent LARGER, *Directeur de FEMTO-ST*

« Il y a un regain d'intérêt pour les villes comme Besançon dans la mesure où elles ont les services d'une métropole sans en présenter les inconvénients, tels que l'insécurité, le bruit, la pollution... ».

Jean-Yves CHAPUIS, *Urbaniste sociologue*



PARTAGEONS DE NOUVELLES AMBITIONS

Pour mieux se projeter ensemble et envisager un nouveau destin, il est essentiel de regarder d'où l'on vient. **De nos racines communes, puiser l'inspiration et l'énergie.**

Victor Hugo, Claude-Nicolas Ledoux, Victor Considérant, les frères Lumière, Charles Fourier, Pierre-Joseph Proudhon, Colette, Stendhal, Tristan Bernard... tous sont intimement liés au pays bisontin et partagent une même conviction : le futur est le champ de l'audace transformatrice et du progrès.

Être fidèles à cette **audace transformatrice**, c'est l'ambition d'ACTION GRAND BESANÇON.

»»» UN PROJET QUE NOUS VOULONS PORTEUR DE COHÉSION SOCIALE, MAIS AUSSI...

SINGULIER

Cette feuille de route nous ressemble et respecte notre identité, nos spécificités. Elle dit la fierté que nous avons de notre territoire, ses espaces, son histoire, son patrimoine technologique, naturel et humain, son héritage culturel et social. Elle marque notre singularité positive au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté et au-delà.

INVENTIF

Attentif, agile, proactif, créatif, à notre tour de cultiver l'héritage de ces Grand Bisontins qui ont marqué l'histoire. L'Université, les entreprises innovantes et les initiatives individuelles nourrissent cet état d'esprit et cette façon d'être.

ATTRACTIF

S'ouvrir et rayonner davantage, penser en réseaux, valoriser nos domaines d'excellence, coopérer pour accueillir de nouvelles populations, de nouvelles énergies et se développer toujours plus. Une dynamique vertueuse qui donne envie d'y prendre part.

Le Grand Besançon, un territoire de festivals qui témoigne de son inventivité.



4 ORIENTATIONS ANIMENT NOTRE TRANSFORMATION

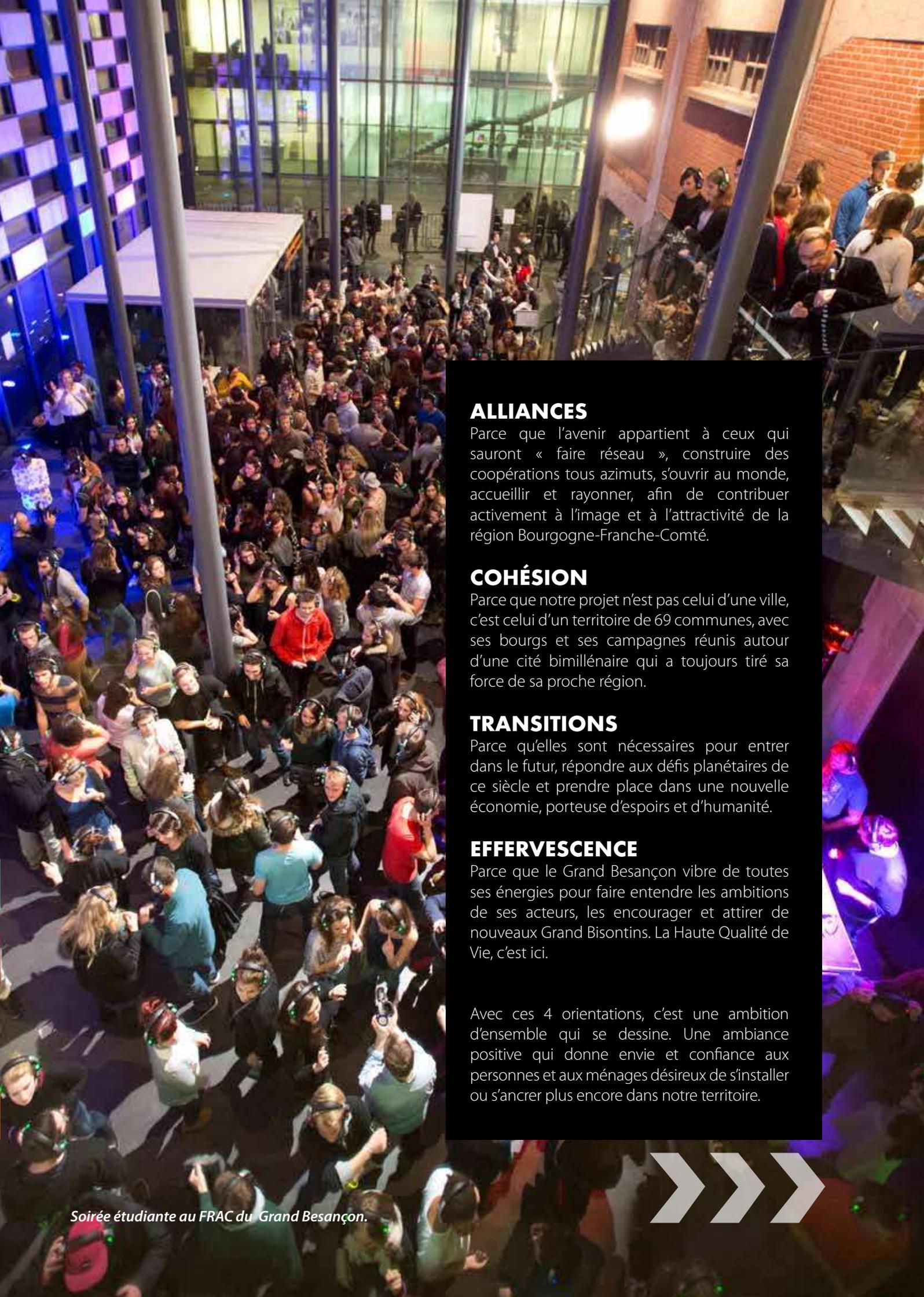
ALLIANCES

COHÉSION

TRANSITIONS

EFFERVESCENCE





ALLIANCES

Parce que l'avenir appartient à ceux qui sauront « faire réseau », construire des coopérations tous azimuts, s'ouvrir au monde, accueillir et rayonner, afin de contribuer activement à l'image et à l'attractivité de la région Bourgogne-Franche-Comté.

COHÉSION

Parce que notre projet n'est pas celui d'une ville, c'est celui d'un territoire de 69 communes, avec ses bourgs et ses campagnes réunis autour d'une cité bimillénaire qui a toujours tiré sa force de sa proche région.

TRANSITIONS

Parce qu'elles sont nécessaires pour entrer dans le futur, répondre aux défis planétaires de ce siècle et prendre place dans une nouvelle économie, porteuse d'espoirs et d'humanité.

EFFERVESCENCE

Parce que le Grand Besançon vibre de toutes ses énergies pour faire entendre les ambitions de ses acteurs, les encourager et attirer de nouveaux Grand Bisontins. La Haute Qualité de Vie, c'est ici.

Avec ces 4 orientations, c'est une ambition d'ensemble qui se dessine. Une ambiance positive qui donne envie et confiance aux personnes et aux ménages désireux de s'installer ou s'ancrent plus encore dans notre territoire.



DYNAMISONS NOS ALLIANCES

Saisir tout ce qui permettra de se connecter aux autres, en s'appuyant sur la contribution de chacun pour rester une agglomération influente, ouverte et connectée.

Pays frontalier, terre d'industrie, d'accueil et d'audace : la cité bisontine est depuis toujours au cœur des échanges et des contacts. Une interface active qui sait toute la valeur des alliances. En fédérant les acteurs et en valorisant nos atouts, nous affirmons notre rôle métropolitain sur l'échiquier régional et national.

3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Le Grand Besançon veut être acteur d'un modèle de développement régional fédéral, multipolaire, tisser des liens de coopération avec les agglomérations de la grande région élargie, le Pôle métropolitain Nord-Franche-Comté et ses agglomérations.

Le Pôle métropolitain Centre-Franche-Comté poursuit son développement dans ce sens. En matière d'innovation industrielle, de santé, d'enseignement supérieur, le couple Besançon-Dijon doit coordonner les forces de commandement régional et les principales fonctions métropolitaines pour favoriser la mise en réseau de tous les pôles urbains en région.

Entre Besançon et la Suisse, le partage d'une culture technique, de savoir-faire reposant sur les sciences de l'ingénieur constitue un support naturel pour développer les coopérations technologiques et d'innovation entre laboratoires universitaires

et partenaires du monde économique. Ainsi le Grand Besançon est une porte de la Suisse et devient moteur dans l'écosystème métropolitain transfrontalier.



Le Grand Besançon joue un rôle structurant dans l'aménagement du territoire, les mobilités, les équipements et services publics. À cette échelle cohérente peuvent se déployer des grappes d'entreprises, des dispositifs favorables au développement des circuits courts, des réseaux culturels et une offre touristique qui légitime notre nouveau partenariat avec le collectif Montagnes du Jura. **Le Grand Besançon veut déployer ces liens avec les intercommunalités sur son bassin de vie.**



Développement économique, recherche, culture, tourisme : **le Grand Besançon veut faciliter les partenariats de ses acteurs à l'international.** Il en va du rayonnement et de l'attractivité de notre territoire. Dans cette optique, les transports et l'accès au très haut débit numérique et à la grande vitesse doivent se renforcer (achèvement du projet LGV Rhin-Rhône, etc.).

« Pour FEMTO-ST, monter des partenariats internationaux se concrétise entre autres avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, ou encore le KIT (Karlsruhe). Ce sont des établissements de recherche d'envergure mondiale, et en même temps des voisins avec lesquels nous opérons des rapprochements pour être encore plus visibles à l'international. »

Laurent LARGER, Directeur de FEMTO-ST



Synergie Campus, un label qui fédère les acteurs de l'Université et de la recherche.

RENFORÇONS NOTRE COHÉSION

Cultiver la solidarité intercommunale pour saisir ensemble toutes les opportunités d'évolutions et conforter cette haute qualité de vie qui nous est chère. La cohésion doit mettre en œuvre la solidarité au bénéfice de la population, donner corps à la cohésion sociale et donner ainsi tout son sens au terme de communauté.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! » : c'est avec enthousiasme et conviction que nous voulons renforcer notre cohésion, initier des projets de développement durable communs auxquels tous les habitants pourront s'identifier et prendre part activement.

3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Historique, architectural, naturel, agricole, **notre patrimoine est un précieux capital que le Grand Besançon veut actionner comme levier de développement** sans le compromettre, en ville comme à la campagne. Il est le témoin de nos savoir-faire et de la qualité de notre cadre de vie. Autour de ce patrimoine et par des opérations phares de valorisation, le Grand Besançon sera une référence dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture périurbaine, de la biodiversité, de la gestion paysagère...



Le Grand Besançon que nous désirons est à la fois un territoire solidaire, à taille humaine, et une agglomération qui offre les avantages d'une métropole. Pour favoriser les synergies, **les services métropolitains doivent dessiner un nouveau centre-ville élargi**. Les évolutions du cœur d'agglomération doivent se faire en cohérence avec les mutations de l'ensemble du territoire et de ses zones commerciales et d'activités.



Pour valoriser la diversité et la complémentarité de nos communes, **le Grand Besançon veut confier aux centres-bourgs un rôle structurant dans l'animation du territoire**. En mutualisant nos moyens, nos ressources et nos idées, nous pensons ensemble notre territoire, son accessibilité et son équilibre dans un projet d'urbanisme durable et de qualité. La cohésion et la solidarité sont des moteurs d'action pour des projets partagés. Logement, commerce, service, équipement, emploi, mobilité : déployons une planification commune, cohérente, équitable et durable sur l'ensemble du Grand Besançon.

« Les habitants ont une double appartenance territoriale : ils résident dans nos communes, travaillent souvent dans une autre... c'est une réalité qui doit nous conduire à considérer l'intercommunalité comme une perspective opérante pour l'administration de nos territoires. »

Anne OLSZAK, Maire d'Osselle-Routelle



ANTICIPONS LES TRANSITIONS

S'inscrire dans l'avenir, faire des choix au bénéfice de la qualité de notre cadre de vie : une préoccupation majeure qui nous concerne tous, individuellement et collectivement.

Transitions énergétique, écologique, numérique, de mobilité, alimentaire, de savoir, de culture : la liste est infinie de ces transformations planétaires qui nous concernent au quotidien. Il nous faut tenir compte de ces paramètres mouvants, identifier et combiner les leviers, les ressources et les stratégies propices aux transformations avec nos propres atouts. C'est une clé essentielle pour encourager les Grand Bisontins à prendre une part active dans le processus.

3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Station d'autopartage Citiz dans le Grand Besançon.



La transition produit des richesses nouvelles, une valeur ajoutée supplémentaire. En mobilisant tous les acteurs économiques qui produisent et consomment de l'énergie et des matières premières, **le Grand Besançon veut soutenir l'économie circulaire à l'échelle de son bassin de vie.**



Les grandes transitions doivent profiter collectivement aux habitants : habitat, travail, mobilité, santé... ces sujets qui relèvent de la compétence de la collectivité sont en pleine évolution. En faveur de l'intérêt général, **le Grand Besançon veut être exemplaire dans l'adaptation de ses services aux enjeux des transitions** : modes de transports propres ou partagés, habitat évolutif et économe en énergie...



Les changements de comportements vertueux s'enracinent dans nos gestes du quotidien. **Le Grand Besançon doit accompagner les citoyens dans les usages individuels par l'innovation**, favoriser les pratiques durables, décarbonées, recyclables et respectueuses des ressources. Dans cette optique, la révolution numérique est un levier essentiel.

« La mutation du système énergétique ne se fera pas seulement à l'échelle des États et des multinationales. Chacun peut y contribuer, à la fois en tant que producteur d'énergie renouvelable et consommateur maîtrisant sa demande énergétique. »

Gérard MAGNIN, Fondateur du Réseau Européen Energy Cities



SUSCITONS L'EFFERVESCENCE

Exacerber l'énergie des Grand Bisontins, les stimuler dans leurs activités professionnelles et dans leurs loisirs. Pour l'épanouissement de chacun, faisons preuve d'audace, de créativité, d'ingéniosité.

L'économie bisontine rayonne du brillant éclairage des microtechnologies sur la scène internationale. Les établissements universitaires et hospitaliers font référence dans des spécialités ultra pointues et attractives. Impulsons le même élan à d'autres champs d'activités pour que l'image du Grand Besançon suive cette même ascendance. Cultivons la fierté territoriale pour créer de nouvelles dynamiques, attirer de nouveaux talents, de nouvelles énergies et régénérer la capacité créatrice du Grand Besançon.

3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Pour que se régénèrent les capacités créatrices et « d'invention », propices au développement, **le Grand Besançon veut proposer dans tout le territoire des lieux ouverts tels que des « laboratoires de fabrication » (fablabs)**. Des lieux épars, parfois laissés à l'initiative de ceux qui les feront vivre, dans un rapport de confiance avec la collectivité qui les mettra à leur disposition. Ce sera une façon de susciter des vocations et favoriser l'entrepreneuriat.



Le rayonnement de notre territoire nécessite de renforcer nos actions promotionnelles. Dans cette perspective, **l'ambition du Grand Besançon est d'imaginer, développer des actions, un évènement (culturel, sportif...) ou une marque fédératrice** qui atteindront progressivement une dimension nationale. En affichant nos atouts environnementaux, culturels et patrimoniaux, ces actions promotionnelles seront capables de galvaniser les énergies collectives.



Les savoir-faire et les énergies doivent se mobiliser autour d'un projet d'ampleur, structurant et rayonnant au sein d'un lieu symbolique du patrimoine local. Sans aucun doute, l'ancien hôpital Saint-Jacques est ce lieu. Il représente une formidable opportunité pour imaginer un projet qui prendrait le temps de s'enraciner, un projet rassembleur qui pourrait en inspirer d'autres.



Le Hacking Health du Grand Besançon, un marathon de l'innovation en santé.

« Une agglomération effervescente, c'est un terreau propice aux audaces de celles et ceux qui y vivent. Chacun doit pouvoir trouver ici des ressources insoupçonnées pour ses propres initiatives, dans tous les domaines. Multiplions les opportunités pour que les Grand Bisontins développent leur créativité ! »

Thierry BISIAUX, Président de Cryla Group



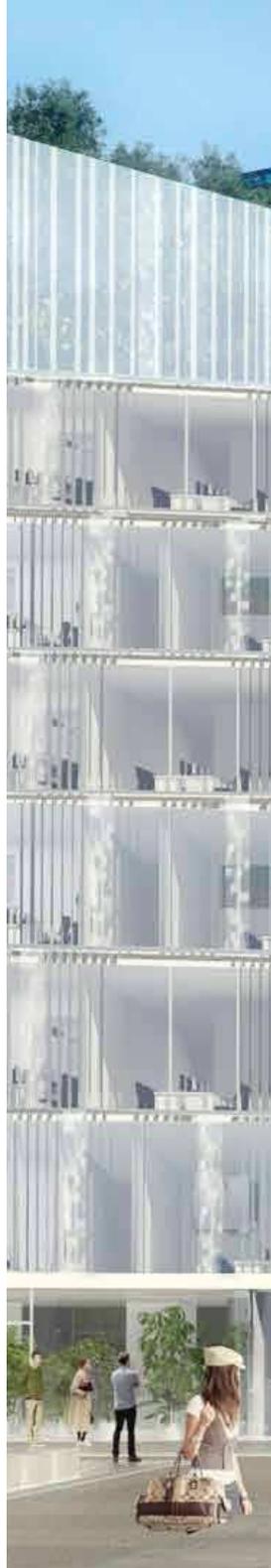
LE GRAND BESANÇON S'ENGAGE

14 GRANDS PROJETS

- > 7 PROJETS STRUCTURANTS
- > 7 AUTRES PROJETS PRIORITAIRES

90 ACTIONS

**>>> RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ACTIONS
ASSOCIÉES AUX PROJETS PAGE 26**





Alliances, Cohésion, Transitions, Effervescence sont les 4 orientations politiques fixées par ACTION GRAND BESANÇON. Elles donnent envie et confiance à nos partenaires, nos investisseurs, nos habitants pour engager des projets, des démarches, des idées.

Le Grand Besançon s'engage dès maintenant. Ainsi, **les objectifs stratégiques fixés par les 4 orientations seront atteints avec la conduite de 14 grands projets**. Ces initiatives à court et moyen termes constituent une première impulsion. Elles se composent de **7 projets structurants et de 7 autres projets prioritaires** et se déclinent en **90 actions**.

À NOUS DE JOUER !



7 PROJETS » STRUCTURANTS



“GRANDES HEURES NATURE”, L’OUTDOOR DANS UN ÉCRIN CULTUREL, PROJET STRUCTURANT ET FÉDÉRATEUR

Le patrimoine naturel est une formidable richesse pour le Grand Besançon.

Un atout inspirant, réellement différenciant et résolument tourné vers l’avenir.

Avec ACTION GRAND BESANÇON, faisons de notre territoire une station de séjour de pleine nature. Une escale de référence sur les grands axes de tourisme itinérant (eurovélo 6 Nantes Budapest, Via Francigena...) et une destination à part entière. Dans le monde de l’outdoor, le Grand Besançon devient un repère authentique avec des activités dans l’air du temps, parfaitement en phase avec les valeurs actuelles, les grandes tendances et l’art de vivre des nouvelles générations.

En s’appuyant sur la diversité qu’offrent toutes les communes de l’agglomération, “Grandes Heures Nature” est un projet rassembleur qui participe pleinement à renforcer notre cohésion (ACTION 8). Il prend aussi appui sur les intercommunalités de notre bassin de vie et sur les territoires du Pôle métropolitain Centre-Franche-Comté. Ainsi, il s’enrichit d’offres complémentaires, son envergure est plus large.

Ce projet s’appuie sur la qualité exceptionnelle de notre environnement naturel et sur l’émergence d’activités tendances. Il œuvre en faveur de la visibilité (inter)nationale du Grand Besançon.

Il lui donne un statut de destination touristique (ACTION 7) et résidentielle privilégiée, identitaire et innovante. L’organisation annuelle du festival Grandes Heures Nature confortera ce positionnement (ACTION 1).

Ce projet génère aussi une nouvelle filière économique axée sur le sport, la nature, le bien-être, la santé et l’innovation technologique en lien avec les entreprises, le CHRU et les laboratoires universitaires. Il fait des activités économiques, de recherche et d’innovation une marque, un fertilisant pour les startups de la santé, les solutions numériques, les équipements intelligents... (ACTION 10).

Il est temps de passer au (grand) vert !
Du vert chlorophylle, high-tech, hyperactif et différenciant.

« Ici, les sports outdoor se pratiquent tout au long de l’année aux portes de la ville. L’espace trail qui verra le jour en 2018 permettra à tous, Grand Bisontins et visiteurs sportifs, de profiter pleinement de tous les atouts du territoire ! »

Thibaut BARONIAN, *Champion de trail*

« Avec plusieurs rivières dans le territoire, le Grand Besançon est un formidable terrain de jeu. À la Malate, la vague est une spécificité de renommée mondiale, considérée comme l’une des plus difficiles d’Europe. »

Marlène DEVILLEZ, *Vice-championne du monde 2017 de Kayak Freestyle*





MED-TECH, LE LABORATOIRE DE LA MÉDECINE DU FUTUR

Le Grand Besançon est un territoire d'excellence en santé, où convergent les sciences de l'ingénieur et du médical. Dans la mouvance de la dynamique existante, ACTION GRAND BESANÇON entend renforcer cette position, faire de la santé un véritable domaine de spécialisation économique du territoire. Une spécialité facteur d'innovation, de notoriété (à laquelle contribuera le Hacking Health ; **ACTION 11**), d'attractivité et d'emploi.

L'innovation sera soutenue de différentes façons, par l'accompagnement dans l'organisation et l'animation de l'écosystème (**ACTION 10**) et le soutien à la formation par exemple (**ACTION 13**). Des actions telles que **le développement d'une plateforme de Bio-Innovation** mettront en relation les chercheurs, les industriels, les startups pour la mise au point de nouveaux médicaments dans le domaine des thérapies innovantes



(ACTION 9). Elles doivent aussi valoriser d'autres champs d'excellence de l'économie locale, comme les microtechniques.

« Les dispositifs médicaux, les médicaments de thérapie innovante (MTI), l'immunothérapie sont des opportunités magnifiques : elles peuvent ancrer leur développement sur le territoire. Pour cela, elles bénéficient de l'implication du Grand Besançon et de la convergence des volontés pour rayonner sur la grande région. »

Macha WORONOFF, Vice-Présidente de l'Université de Franche-Comté et du CHRU de Besançon



SYNERGIE CAMPUS, UNE VILLE CAMPUS D'EXCELLENCE INTERNATIONALE

Parce que l'Université est source d'innovation, de mouvement, d'attractivité et d'échanges, parce qu'elle concerne la jeunesse et donc l'avenir, ACTION GRAND BESANÇON veut renforcer la notoriété de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un moyen de **donner de la visibilité nationale et internationale au territoire** par des actions de communication concertées et le développement de liens avec la Suisse voisine et d'autres partenaires européens (**ACTION 15**).

Synergie Campus se donne pour objectif d'attirer et ancrer les talents sur le territoire : doctorants, chercheurs, enseignants, etc. Un dispositif qui passe par l'accueil des fonctions de décision régionale en matière d'Enseignement Supérieur et Recherche, d'éducation et le développement de nos écosystèmes de recherche et d'innovation, créateurs de richesses : startups, transfert de technologies... (**ACTION 17**). L'objectif est d'offrir aux étudiants les meilleures conditions d'accueil, diversifier et anticiper l'évolution des modes d'enseignements (MOOC, tiers lieux...), d'enrichir aussi la carte des formations par l'accueil



de nouvelles écoles (**ACTION 16**). Avec ces actions complémentaires, en particulier en transformant le campus de la Bouloie (campus du XXI^e siècle) par des investissements importants, le Grand Besançon prend des engagements forts, à la hauteur de l'enjeu que représente le développement de l'Université pour tout le territoire.

« En structurant Synergie Campus, les partenaires de ce label renforcent les interactions entre les trois campus bisontins - chacun entraînant des liens forts avec son secteur économique de référence - mais également avec les autres pôles universitaires régionaux. Université Bourgogne Franche-Comté, à son échelle régionale, porte un attachement particulier à la coordination territoriale. Dans un environnement où les regroupements s'opèrent, où la concurrence internationale s'accroît, nous devons être ambitieux, cultiver nos synergies et nos spécificités, promouvoir nos domaines d'excellence et penser nos organisations selon le principe de subsidiarité. »

Nicolas CHAILLET, Président d'Université Bourgogne Franche-Comté





UN PROJET DYNAMIQUE D'HABITAT ET D'AMÉNAGEMENT À 69 COMMUNES

La construction communautaire doit porter la réflexion de l'organisation des espaces de vie à l'échelle de l'ensemble du Grand Besançon. Un **nouveau mode de gouvernance** se concrétisera alors, notamment avec la mise en œuvre de nouveaux outils (PLUi, révision du SCoT), et permettra une approche plus intégrée de l'aménagement et du développement du territoire, au plus proche des besoins des nouveaux habitants (**ACTIONS 19 et 20**).

En redessinant le territoire, la politique d'habitat portée par le Grand Besançon sera confortée. Par une offre globale adaptée et qualitative (logements, services de proximité, équipements de loisirs...), celle-ci permettra l'installation durable de ménages dans l'agglomération tout au long de leur parcours de vie (familles,

« La qualité de vie dans les communes doit être maintenue. Nous comptons pour cela sur l'intercommunalité qui organisera la couverture en commerces et services, notamment de santé, de sorte que tous les habitants y aient aisément accès. Dans les communes, certains services publics et une vie associative dynamique doivent rester présents. »

Didier PAINEAU, Maire de Byans-sur-Doubs



jeunes, seniors...) par une politique dynamique visant par exemple la baisse des charges liées à la consommation d'énergie (**ACTION 23**). Dans cette optique, le Grand Besançon a l'ambition de construire la ville, les bourgs, les villages de l'intérieur, de renouveler l'offre de logements et renforcer l'attractivité résidentielle de l'ensemble du territoire (**ACTION 21**). Le dispositif NPNRU, qui vise notamment la déconstruction de la Grette et la mise en œuvre du projet de Planoise, nourrit cette ambition. Il engagera des moyens financiers considérables (**ACTION 50**).



SAINT-JACQUES, MOTEUR D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION

Centre névralgique et point de ralliement du territoire, **le cœur de ville élargi** doit développer encore ses fonctions métropolitaines au service de tous les Grand Bisontins : enseignement supérieur, recherche, administrations régionale et nationale, etc. Il s'agit de proposer un centre-ville multifonctionnel, vivant et dynamique, avec une offre de logements adaptée, une offre commerciale, touristique et culturelle, 365 jours par an, reposant notamment sur les atouts du patrimoine historique. Après rénovation, en 2018, **le Musée des Beaux-Arts** par exemple contribuera à animer le quartier ancien par la programmation d'expositions temporaires d'envergure, l'organisation de conférences et résidences d'artistes, etc. (**ACTION 31**). Les collections des **musées de la Citadelle** et du

musée du Temps seront restaurées et valorisées (**ACTION 37**). Symbolique de cette dynamique, **Saint-Jacques, cité internationale des savoirs et de l'innovation**, est un « projet dans le projet » (**ACTION 29**). Le site de l'ancien hôpital retrouvera une nouvelle vie via des actions de développement universitaire, commercial, culturel et touristique. Cœur battant et joyau patrimonial du centre-ville, il abritera de nouveaux équipements structurants tels qu'un centre de congrès et, à terme, des organisations innovantes comme la Maison Universitaire de l'Éducation, confortant ainsi le campus de centre-ville (**ACTION 30**). Son aménagement fera l'objet d'une approche urbanistique ouverte sur le quartier et les rives du Doubs (**ACTION 35**).



Projet de réaménagement des espaces publics à Saint-Jacques.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DES GRAND BISONTINS D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Parce que c'est l'un des enjeux majeurs de préservation et de développement des territoires, la transition énergétique est de tous nos projets.

Parmi nos objectifs figure la mise en œuvre du Plan Climat (PCAET) pour devenir un territoire à énergie positive (TEPOS) d'ici 2050 en combinant baisse des consommations d'énergie, baisse de l'utilisation des énergies

fossiles et augmentation de l'utilisation d'énergies renouvelables (**ACTION 40**).

Il s'agit de créer également de l'activité économique, avec à la clé 1 000 emplois dans la rénovation énergétique de l'habitat et des bâtiments (**ACTION 44**).

Le Grand Besançon doit s'adapter aux changements climatiques pour le confort de ses habitants.

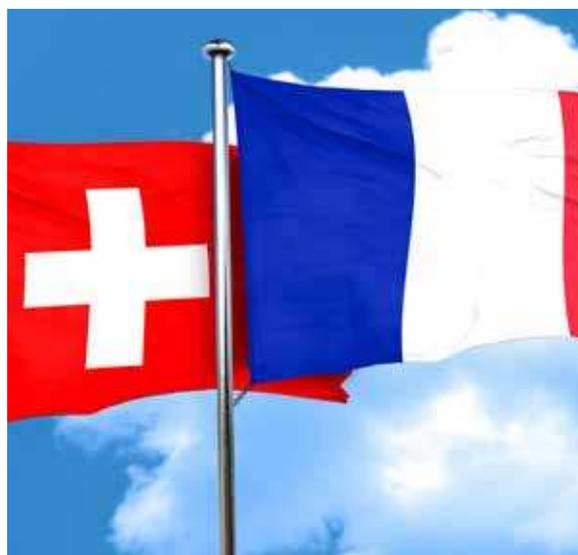


Borne de rechargement de véhicules électriques à Granvelle.



UN ESPACE ÉCONOMIQUE ET CULTUREL RENFORCÉ AVEC LA SUISSE

La proximité du Grand Besançon avec la Suisse est une réalité géographique autant qu'historique et culturelle. ACTION GRAND BESANÇON conforte cette **appartenance au même bassin de vie en valorisant le tissu économique local, facteur d'attractivité**. Ces traits identitaires communs pourront se traduire par des actions de valorisation du patrimoine culturel et économique que l'on partage (**ACTION 46**). Il s'agit de créer de nouvelles synergies, des flux économiques et touristiques au sein de cet espace franco-suisse, avec la mise en place d'outils numériques dynamiques s'inscrivant dans une démarche d'information touristique réciproque France Suisse (**ACTION 48**). Une belle coopération qui trouve son élan dans le monde économique.



7 AUTRES PROJETS >>> PRIORITAIRES



PLANOISE, UN NOUVEAU PROJET URBAIN ET UN LABORATOIRE DES USAGES NUMÉRIQUES

Faire entrer Planoise dans une démarche technopolitaine (Temis numérique), développer cette nouvelle économie, accompagner ses habitants dans les usages numériques, déployer des pédagogies nouvelles via le numérique et renforcer le pouvoir d'agir des habitants (actions pilotes en vue de leurs transpositions dans l'agglomération et au-delà).

Redonner de l'attractivité à Planoise avec le dispositif "Nouveau Programme National de Renouveau Urbain" (NPNRU) et raviver un esprit de fierté du quartier auprès des habitants.



LA CULTURE À TOUS LES NIVEAUX

Promouvoir de véritables locomotives culturelles au bénéfice de l'offre grand public dans toutes les disciplines artistiques.

Favoriser la création artistique pour apporter du rayonnement et accompagner l'épanouissement de tous.



UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'ALIMENTATION DE DEMAIN

Offrir aux agriculteurs et aux acteurs locaux de la transformation alimentaire la possibilité de se développer économiquement. Donner davantage de visibilité aux acteurs emblématiques de notre territoire : École Nationale d'Industrie Laitière (ENIL), Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA), Lycée Agricole, fruitières à comté...

Apporter une réponse à ceux qui souhaitent adopter un mode d'alimentation responsable et en phase avec les préoccupations de santé par la relocalisation des approvisionnements et la montée en puissance de la qualité des produits.



BIEN GRANDIR, BIEN VIVRE ET BIEN VIEILLIR DANS TOUT LE TERRITOIRE

S'épanouir dans sa jeunesse.

Accompagner les habitants du Grand Besançon dans le vieillissement : soins adaptés, maintien à domicile, offre de services optimisée...

Créer de la synergie entre les acteurs de santé du territoire.

Faire de la « silver économie » un levier de croissance économique locale (monitoring, équipements...).

Maintenir les solidarités et la cohésion sociale sur le territoire (offre de soins, services publics, emploi / insertion...).



CULTIVER LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DE LA BIODIVERSITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

Faire valoir la richesse de notre milieu et construire un véritable écosystème économique.

Conserver des structures de décision régionale, facteur de rayonnement et d'emploi pour les habitants.

Mobiliser les Grand Bisontins au profit de l'environnement.



ACCOMPAGNER LE PROJET DE HALTE FERROVIAIRE OUEST, NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE D'UN QUARTIER MÉTROPOLITAIN

Améliorer le fonctionnement et la visibilité des fonctions métropolitaines dans l'ouest du Grand Besançon (CHRU, santé, enseignement supérieur, fonctions administratives, startups), faciliter la connexion avec les autres sites métropolitains en région.

Articuler quartiers et communes de l'ouest bisontin (Hauts-du-Chazal, Franois, Avanne-Aveney, Châteaufarine, Planoise, les Tilleroyes...), dans des perspectives d'urbanisme et d'accessibilité au bénéfice des salariés du CHRU et des alentours, des visiteurs, patients, étudiants...



DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ALTERNATIVE AU SERVICE DES GRAND BISONTINS

Conformément au Plan de Déplacements Urbains, diminuer l'usage de la voiture individuelle au bénéfice des modes alternatifs : transports collectifs, auto-partage, covoiturage, modes actifs...

Mieux organiser la complémentarité entre mobilité, habitat et activités pour réduire les déplacements.

Faire des nouvelles technologies un levier pour modifier les comportements en faveur de la mobilité durable.



Plateforme Bio Innovation destinée aux thérapies innovantes.

INVENTONS CHAQUE JOUR LE GRAND BESANÇON DE DEMAIN

ACTION GRAND BESANÇON est porté par trois ambitions (singularité, inventivité, attractivité), articulé sur quatre piliers (alliances, cohésion, transitions, effervescence) et décliné en quatorze projets emblématiques.

C'est un projet ouvert, prêt à accueillir de nouvelles propositions, à évoluer pour s'inscrire dans ce monde en perpétuel mouvement, s'adapter aux besoins émergents du territoire et des Grand Bisontins.

Plus qu'un programme, c'est un processus : un cadre de pilotage et d'anticipation, d'initiatives innovantes et d'expérimentations, de mises en débat et de concertation, de suivi, d'évaluation et d'ajustement.

Pour inventer le Grand Besançon de demain, il nous faut tous ensemble changer nos pratiques. Ainsi, notre feuille de route propose de nouveaux dispositifs de travail et de conduite du projet communautaire, dans la durée. La Charte de gouvernance du Grand Besançon est la première pierre d'un nouveau dispositif auquel les communes sont étroitement associées.

UNE COMMUNAUTÉ PROACTIVE

Un projet de territoire, c'est le rendez-vous du territoire avec son futur. Un futur conditionné par les décisions et les actions d'aujourd'hui qui nous appelle donc à être proactifs, à anticiper les changements, les orienter dans le sens désiré, voire les provoquer.

ÊTRE VISIONNAIRE

Impulser un dispositif de prospective permanente qui s'inspire d'expériences réussies tout en restant souple et agile. Selon les enjeux et les nécessités du moment, ce dispositif nous engage à explorer et être attentifs à ce qui se fait ailleurs. Cette démarche prospective permet une prise de conscience collective des mutations que nous vivons. Les réflexions conduites autour de quelques thèmes ciblés croiseront expertises et analyses d'usages.

EXPÉRIMENTER AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Soutenir la logique de « laboratoire » avec les Grand Bisontins engagés dans l'innovation exploratoire. La communauté a besoin elle aussi d'une vraie dynamique « recherche & développement ». Intégrer les concepts de design des politiques publiques, de prototypage rapide, d'ateliers créatifs... Dans cette logique s'ouvrent des espaces d'expérimentation pour nourrir notre projet de territoire.

PARTAGER L'ÉVALUATION

Doter le projet de territoire d'indicateurs clés qui mesurent les progrès réalisés. Quelles que soient les volontés et les ambitions du Grand Besançon, il faut pouvoir partager les diagnostics, mesurer ensemble les évolutions et construire une intelligence collective des situations. L'évaluation objective du projet en est la condition.

PILOTER LE PROJET DE TERRITOIRE DANS LA DURÉE

Plus qu'un document de référence, le projet de territoire est surtout la traduction d'une habitude nouvelle de penser l'action de tous les jours, qu'elle soit politique ou technique. Il faut constamment garder en tête le sens qu'on a voulu lui donner. Faire vivre le projet de territoire, c'est le rendre incontournable au quotidien comme dans la mémoire de travail de la communauté.



AVANCER AVEC LES COMMUNES

Renforcer la synergie des communes dans la mise en œuvre du projet de territoire. Les communes partagent avec le Grand Besançon une communauté de destin. Elles sont des interlocuteurs indispensables, gage de la proximité des habitants et de la qualité de vie. Elles sont associées au suivi-évaluation du projet de territoire et aux instances spécifiques de la gouvernance du Grand Besançon : commissions élargies, bureau, conseil communautaire, conférence des maires et comités de secteurs. Une conférence territoriale réunira régulièrement les communes pour échanger autour de l'avancement du projet. Un moment politique fort pour maintenir l'élan collectif autour d'ACTION GRAND BESANÇON.

PRIORISER ET CONDUIRE LES CHANTIERS

Mettre le projet de territoire ACTION GRAND BESANÇON au cœur de la gouvernance du territoire. Notre projet nous engage : il devra être la référence des plans, schémas et approches budgétaires, en lien avec le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement. Son périmètre et ses contenus s'ajusteront avec nos documents sectoriels et l'évaluation régulière dont il fera l'objet. Le projet doit vivre, s'enrichir et susciter des échanges politiques pour prioriser les actions qu'il propose.

S'INSCRIRE DANS LE TEMPS ET PENSER PAR ÉTAPES

Tenir à jour un tableau de bord du projet avec ses priorités et ses étapes. Pour garder le cap sur le moyen et long terme, ACTION GRAND BESANÇON s'appuiera sur des indicateurs de suivi variés (niveau de réalisation des actions, bilan migratoire, apparitions presse nationale...). Cet outil permettra en permanence de visualiser le chemin sur lequel la communauté avance.

UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE ET PARTAGÉ

L'institution intercommunale du Grand Besançon est le maître d'ouvrage du projet de territoire, mais l'ambition collective est d'entraîner dans cette dynamique tous les acteurs qui font le Grand Besançon de demain.

AVEC LES FORCES VIVES DE L'AGGLOMÉRATION

Mobiliser les forces vives. L'enseignement supérieur et la recherche, la santé et le médical, les industries microtechniques et numériques, le monde de l'outdoor, la culture et le monde agri-environnemental : des domaines emblématiques qui ont accompagné l'émergence d'ACTION GRAND BESANÇON. De la mobilisation de ces communautés dépend aussi la réussite du projet. Pour cela, dialogues et animations entre ces acteurs et le Grand Besançon devront être poursuivis, renforcés ou mis en place.

Dans cette optique, le Conseil de Développement Participatif (CDP) aura un rôle privilégié. **Il pourrait s'enrichir de nouvelles communautés dans le domaine de la culture, de la gestion des biens agri-environnementaux ou d'autres encore qui restent à inventer.** Mais chacun doit activer aussi ses propres réseaux et leurs membres doivent pouvoir être fiers d'y être les ambassadeurs du projet commun.

AVEC LES HABITANTS ET LES CITOYENS

Recueillir et soutenir les initiatives citoyennes en phase avec le projet ACTION GRAND BESANÇON. Les acteurs les plus précieux de ce projet de territoire, ce sont ses habitants eux-mêmes, moteurs de la transformation. Il existe chez nous une solide tradition de l'implication citoyenne. Une tradition qui s'exprime au quotidien et via des initiatives citoyennes, spontanées ou plus organisées. C'est avec les habitants que le projet de territoire ACTION GRAND BESANÇON prend tout son sens.

Ainsi, les acteurs publics du Grand Besançon s'engagent à :

> **FACILITER** l'accès aux lieux de création et d'échanges tels les tiers-lieux, fablabs, coopératives, ateliers associatifs, etc., disséminés dans le Grand Besançon. Pour les collectifs citoyens, c'est un moyen de s'ancrer dans le territoire, de pérenniser leurs activités et de les faire connaître, en toute indépendance.

> **SOUTENIR** l'ingénierie de projet par un accompagnement matériel et humain, par des conventions de partenariat avec les collectifs contributeurs au projet de territoire par leurs initiatives et leurs propositions.

> **S'APPUYER** sur ces collectifs pour des missions d'intérêt communautaire en phase avec le projet de territoire : créativité, mise en valeur des ressources, capacités et solutions locales, déploiement de nouveaux services, structuration et animation de réseaux d'intelligence qui ouvrent le territoire, etc.

« En participant à l'élaboration de ce projet de territoire, le CDP a démontré concrètement le désir des citoyens de dépasser le statut d'habitants – usagers, d'être acteurs de leur territoire. »

Chantal BELIGAT / Albert DEPIERRE,
Coprésidents du Conseil de Développement Participatif



RÉPERTOIRE DES ACTIONS »»»

“GRANDES HEURES NATURE”, L’OUTDOOR DANS UN ÉCRIN CULTUREL

1. Organisation de compétitions et proposition d'évènements festifs et innovants autour de la pratique du sport de pleine nature : trail, kayak, VTT, équitation, parapente, paddle, slake line, randonnée pédestre et cycliste... Événement phare : festival Grandes Heures Nature (salon à destination des professionnels et du grand public, évènements outdoor, démonstrations, conférences...).
2. Renforcement de l'offre de services et de loisirs aquatiques à Osselle avec un fonctionnement à l'année (activités 4 saisons).
3. Mise en service d'une salle d'escalade de niveau international au complexe sportif Léo Lagrange.
4. Réhabilitation et développement des équipements aquatiques : piscine de Chalezeule, centre aqualudique.
5. Aménagement du pôle kayak et aviron au Cœur de parc (espace Rhodia).
6. Equipôle : implantation du cirque Pagnozoo.
7. Mise en place d'une politique de soutien aux hébergements touristiques.
8. Labellisation, animation autour de l'outdoor avec la marque Grandes Heures Nature.

MED-TECH, LE LABORATOIRE DE LA MÉDECINE DU FUTUR

9. Temis Santé : Développement de la plateforme de Bio-innovation en lien avec les acteurs du territoire (CHRU, EFS...).
10. Extension du cluster santé Innov-health au service de la grande région et développement du programme d'animation de la MedTech visant à faire émerger des startups.
11. Reconduction et pérennisation d'un Hacking Health international.
12. Offre de locaux en pépinières pour les jeunes entreprises de la santé.
13. Développement de l'ISIFC.
14. Soutien à la filière immunothérapie.

SYNERGIE CAMPUS, UNE VILLE CAMPUS D’EXCELLENCE INTERNATIONALE

15. Mise en œuvre du projet d'Université européenne en s'appuyant sur les dispositifs internationaux existants (SMYLE...).
16. Création du campus du XXI^e siècle, par le déploiement du label Synergie Campus, le renforcement des trois campus dans leur écosystème (technopôles, centre de recherche, entreprises, vie de la cité), par le renforcement du lien entre les trois sites, la reconfiguration du campus de la Bouloie et

Temis Microtechniques (construction du Jardin de la découverte et des savoirs, création du learning center UFC-ENSMM, modernisation du campus...).

17. Développement et extension des écoles d'ingénieurs, diversification des formations, accueil de nouvelles écoles (odontologie...).
18. Accueil des pôles de direction régionale liés à l'Enseignement supérieur et à l'éducation : Université Bourgogne Franche-Comté, siège régional du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), Rectorat régional.

UN PROJET DYNAMIQUE D’HABITAT ET D’AMÉNAGEMENT À 69 COMMUNES

19. Co-élaborer un document d'urbanisme réglementaire (Plan Local de l'Urbanisme intercommunal PLUi) avec l'ensemble des communes de l'agglomération, prenant en compte les enjeux de l'habitat et des déplacements urbains.
20. Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (projet d'aménagement) en lien avec les enjeux des transitions.
21. Accompagnement des communes dans le développement de l'habitat par une approche volontariste et maîtrisée.
22. Mise en place d'une politique foncière facilitant l'émergence de projets en habitat.
23. Réduction du « poste logement » dans le budget des ménages : actions permettant la baisse des charges liées au logement (énergie, déchets, eau...), accès à la propriété à des prix abordables...
24. Renforcement des programmes d'aide à la construction neuve de logements publics.
25. Requalification et diversification de l'offre de logements (logement intergénérationnel...)
26. Priorisation du développement urbain auprès des pôles de services de proximité.
27. Ajustement des dispositifs d'accompagnement au logement des particuliers (soutien à l'efficacité énergétique, primo-accédant).
28. Mise en place d'une conférence annuelle intercommunale des acteurs de l'habitat.

SAINT-JACQUES, MOTEUR D’UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EN CŒUR D’AGGLOMÉRATION

29. Élaboration du projet Saint-Jacques, cité internationale des savoirs et de l'innovation : construction d'une bibliothèque universitaire et médiathèque d'agglomération, cœur du réseau de lecture publique dans l'agglomération ; construction d'un centre de congrès dimensionné à 500 places et ouverture d'un hôtel d'affaires haut de gamme ; installation de la maison de l'international



(CLA, maison des chercheurs internationaux...) ; création d'un véritable forum des Arts et des sciences valorisant l'innovation et les savoirs du territoire ; installation à Saint-Jacques du Village by CA (startups).

30. Création à Saint-Jacques – Arsenal d'une maison universitaire de l'éducation (MUE), pôle de formation tout au long de la vie et de recherche dans les domaines de l'éducation.

31. Inauguration en 2018 du musée des Beaux-Arts rénové : programmation d'expositions temporaires d'envergure, organisation de conférences et résidences d'artistes...

32. Construction du centre tertiaire Viotte et aménagement d'un quartier d'affaires.

33. Construction de l'écoquartier Vauban.

34. Réhabilitation de la friche industrielle de la Rhodia (Cœur de Parc).

35. Requalification des espaces publics du centre ancien.

36. Redynamisation du centre-ville historique : recrutement d'un manager de centre-ville, démarche d'animation et de coordination du projet de centre-ville, développement des industries culturelles et créatives...

37. Montée en puissance des contenus et de l'animation à la Citadelle Vauban : rénovation du patrimoine, diffusion culturelle et scientifique, déploiement d'un dispositif d'aide à la visite s'appuyant sur les nouvelles technologies (réalité virtuelle...), rénovation du musée de la résistance et de la déportation...

38. Mise en œuvre de la démarche Destination Grand Besançon : réunion de l'office du commerce et de l'office de tourisme...

39. Diversification de l'offre d'hébergement touristique.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DES GRAND BISONNTINS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

40. Développement du mix énergétique : rénovation-crétion de chaufferies biomasse, création d'installations solaires thermiques, création d'installations solaires photovoltaïques en auto-consommation, construction d'usines de méthanisation (petites et grandes unités : Port Douvot...), etc.

41. Mise en œuvre d'un fonds de développement Énergies Renouvelables financé à terme par les certificats d'énergie (CE) « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), pour l'élaboration de diagnostics favorables à l'émergence de projets privés et pour associer les communes au bénéfice des projets.

42. Mise en place d'une SEM Énergie.

43. Remplacement des bus diesel par des bus GNV dès aujourd'hui, à terme électriques.

44. Rénovation énergétique des bâtiments du Grand Besançon (équipements et logements).

45. Développement du site de Nouvelle Ère (les Auxons) : installation d'une plateforme Eco innovation / Écologie Industrielle et Territoriale.

UN ESPACE ÉCONOMIQUE ET CULTUREL RENFORCÉ AVEC LA SUISSE

46. Valorisation du patrimoine culturel et économique commun dans l'Arc franco-suisse (mise en réseau des sites UNESCO, valorisation des patrimoines immatériels...).

47. Soutien à des projets d'innovation franco-suisse impliquant des entreprises et laboratoires bisontins (FEMTO – EPFL).

48. Mise en place d'outils numériques dynamiques s'inscrivant dans une démarche d'information touristique réciproque France Suisse.

49. Formalisation de partenariats bilatéraux avec Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Yverdon, Le Locle et Neuchâtel.

PLANOISE, UN NOUVEAU PROJET URBAIN ET UN LABORATOIRE DES USAGES NUMÉRIQUES

50. Mise en œuvre du programme NPNRU : mise en œuvre d'une stratégie globale croisant renouvellement urbain et développement local et intégrant résidentialisations, déconstructions, mise à niveau des équipements et espaces publics, renforcement de la tranquillité/sécurité publique, développement économique et commercial...

51. Construction de la coopérative numérique : lieu unique qui créera du lien entre un espace de coworking, un fablab (atelier de fabrication en 3D) et l'école Access Code School. La démarche pourra conduire à la construction d'un bâtiment consacré : Porte Lafayette 2.

52. Mise en place d'un réseau wifi public.

53. Création d'un fonds numérique (soutien à l'accès au réseau numérique pour les TPE/PME).

54. Mise en place d'un dispositif d'e-inclusion.

55. Mise en œuvre du projet smart city.

56. Renforcement du data-center.

LA CULTURE À TOUS LES NIVEAUX

57. Rapprochement du CRR et de l'École Supérieure de Musique (nouvelles formations...).

58. Installation d'une maison de l'Orchestre.

59. Renforcement des formations en arts graphiques (Institut Supérieur des Beaux-Arts...).

60. Agrandissement de la Rodia et du Bastion de Bregille.

61. Restauration des collections des musées.

62. Étude pour construire, renforcer et développer les événements culturels et festifs, affirmer leur dimension nationale et la marque du Grand Besançon.



UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'ALIMENTATION DE DEMAIN

63. Inscription d'actions dans le cadre d'un projet européen multipartenarial pour la relocalisation des approvisionnements alimentaires et la garantie du niveau de qualité : structuration des filières alimentaires (exemple : soja bio, lentilles, sarrasin avec l'ENIL Mamirolle), ouverture d'une légumerie-conserverie dédiée à l'approvisionnement de restaurations collectives publiques et privées.

64. Développement d'une plateforme logistique facilitant le rapprochement entre producteurs et consommateurs professionnels (« food hub » local et bio géré par un tiers).

65. Mise en place d'une politique foncière volontariste pour permettre l'installation de maraîchers.

66. Renforcement des expérimentations des achats écoresponsables au sein des projets portés par l'Agglomération et les communes, puis modélisation de la pratique pour une diffusion large au sein des services.

67. Mise en place de modules auprès des écoles et des publics adultes pour diffuser des pratiques employant des produits alimentaires locaux et de saison : information, sensibilisation, ateliers, cours de cuisine...

BIEN GRANDIR, BIEN VIVRE ET BIEN VIEILLIR DANS TOUT LE TERRITOIRE

68. Extension du dispositif « Ville amie des aînés » à l'ensemble de l'agglomération.

69. Amélioration des logements en matière d'accessibilité et d'autonomie (domotique...).

70. Mise en œuvre du schéma d'accessibilité pour les transports en commun.

71. Faciliter les activités de plein air favorisant la santé pour les aînés.

72. Réalisation d'une évaluation d'impact en santé (EIS).

CULTIVER LE CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DE LA BIODIVERSITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

73. Accueil de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).

74. Aménagement d'un technopôle TEMIS Environnement.

75. Mise en synergie des acteurs stratégiques de l'environnement (maison de l'Environnement, Chrono-environnement...).

76. Diffusion de l'atlas de la flore et des insectes pour aider à l'aménagement du territoire (PLUi) et à l'animation de la politique touristique.

77. Accompagnement des mesures visant la qualité du cadre de vie dans le territoire (qualité de l'eau, de l'air, nuisances sonores, paysages...) : mise en œuvre de la charte des collines, contrats territoriaux

avec les agriculteurs (protection des captages...), programme d'actions GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)...

ACCOMPAGNER LE PROJET DE HALTE FERROVIAIRE OUEST, NOUVELLE PORTE D'ENTRÉE D'UN QUARTIER MÉTROPOLITAIN

78. Action pour la réalisation d'une halte TER d'intérêt régional et desservant le technopôle santé en développement et ses environs. Réalisation d'une étude portée par la Région.

79. Traitement du réseau viaire et des espaces publics dans le quartier des Hauts du Chazal, densification urbaine du secteur.

80. Définition et mise en œuvre d'une politique globale de mobilité dans le quartier des Hauts du Chazal avec un plan de déplacement de zone.

81. Confortement du technopôle Temis santé.

DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ALTERNATIVE AU SERVICE DES GRAND BISONTINS

82. Renforcement du rôle structurant des haltes ferroviaires dans l'urbanisation et dans la mobilité.

83. Extension du réseau Ginko aux communes ayant intégré le Grand Besançon en 2017.

84. Renforcement du réseau de transport en commun en site propre : nouvelles voies bus réservées, extension du réseau de tramway ?

85. Définition et mise en œuvre du nouveau schéma cyclable.

86. Création et développement d'outils facilitateurs de l'intermodalité : Maison des mobilités, lieux de rechargement de véhicules en énergies alternatives...

87. Élaboration de projets communaux et équipements de proximité permettant de réduire le nombre de déplacements, ou de les concentrer (pôle des Tilleuls, crèche des Orchamps, espaces de coworking ...).

88. Partage des espaces publics au bénéfice de différents usages : circulations douces, aménités...

89. Accompagnement des travaux d'achèvement du contournement de Besançon RN57 pour préserver les continuités urbaines.

90. Développement d'une politique de covoiturage sur le Grand Besançon avec l'outil « Ginko Voit' » et la réalisation de points de rencontre, ainsi qu'en relation avec les territoires proches.



Beaucoup plus qu'une feuille de route, un projet de territoire est une impulsion, une ambition à partager et à faire vivre. C'est un cadre de référence pour une politique globale fondée sur de solides orientations. Mais c'est surtout une politique qui sait être agile pour accueillir les transformations à venir.

L'essentiel est de toujours garder le fil de l'histoire, le sens du projet.

En l'occurrence, ce qui fait sens ici, c'est le développement d'une ville et d'un bassin de vie riches de vrais atouts et de forts potentiels, ouverts et proactifs. Un territoire fier de son passé et de son identité, mais surtout résolument tourné vers le monde et l'avenir.

Besançon est de longue date un centre industriel de rayonnement international, une ville universitaire, audacieuse et innovante. Une ville au riche patrimoine naturel, architectural et historique. Une agglomération moderne et connectée sur tous les plans. Elle est une place ouverte sur l'Europe lémanique et rhénane, une rotule entre axe séquano-rhodanien et axe rhénan. Le Grand Besançon est un territoire qui compte et sur lequel il faut compter au sein de la grande région Bourgogne-Franche-Comté et bien au-delà.

Aujourd'hui, le Grand Besançon dispose d'atouts métropolitains hérités d'un prestigieux passé, mais il bénéficie surtout de l'énergie qui anime ses acteurs porteurs de l'économie de demain : l'économie de la connaissance, l'économie de l'innovation, l'économie de la transition.

Sur ces bases et ces potentiels, ACTION GRAND BESANÇON est un projet de rayonnement et d'attractivité, fédérant toutes les énergies du territoire en faveur d'une dynamique combinant bien vivre et développement.

Le sens de notre projet de territoire est simple : cultiver les atouts de la ville-territoire à taille humaine et de son environnement remarquable, en même temps qu'ouvrir une nouvelle page dans la tradition bisontine de la solidarité, de l'audace et de l'innovation.



Pascal CURIE

*Vice-Président du Grand Besançon à la Prospective,
l'Aménagement et la Stratégie du Territoire
Conseiller Municipal Délégué à Besançon*

GLOSSAIRE >>>

- ARB** : Agence Régionale de la Biodiversité
- AUDAB** : Agence d'Urbanisme Besançon centre franche-comté
- BFC** : Bourgogne-Franche-Comté
- BIO-INNOVATION** : Projets innovants dans les domaines des dispositifs médicaux et des biothérapies
- CDP** : Conseil de Développement Participatif
- CE** : Certificats d'Énergie
- CHRU** : Centre Hospitalier Régional Universitaire
- CLA** : Centre de Linguistique Appliquée
- CME** : Communauté Médicale d'Établissements
- CROUS** : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales
- CRR** : Conservatoire à Rayonnement Régional
- CTJ** : Conférence Transjurassienne
- COWORKING** : Espace de travail partagé
- DATACENTER** : Centre de données (stockage et traitement de grandes quantités de données)
- EFS** : Établissement Français du Sang
- EIS** : Évaluation d'Impact en Santé
- ENIL** : École Nationale d'Industrie Laitière
- ENSMM** : École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques
- EPFL** : École Polytechnique Fédérale de Lausanne
- ESM** : École Supérieure de Musique
- ESR** : Enseignement Supérieur et Recherche
- FABLAB** : Laboratoire de fabrication
- GNV** : Gaz Naturel Véhicule
- GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- HACKING HEALTH** : Processus d'innovation ouverte en santé
- IFPS** : Institut de Formation des Professionnels de Santé
- IRTS** : Institut Régional du Travail Social
- ISBA** : Institut Supérieur des Beaux-Arts
- ISIFC** : Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté
- LEARNING CENTER** : Centre d'apprentissage (bibliothèque universitaire proposant une offre de services enrichie)
- MTI** : Médicaments de Thérapie Innovante
- MSHE** : Maison des Sciences de L'Homme et de l'Environnement
- MOOC** : Massive Open Online Course (formation en ligne ouverte à tous)
- MUE** : Maison Universitaire de l'Éducation
- NPNRU** : Nouveau Programme National de Renouveau Urbain
- OUTDOOR** : Activités de plein air
- PAT** : Plan Alimentaire Territorial
- PCAET** : Plan Climat Air Énergie Territorial
- PDU** : Plan de Déplacements Urbains
- PLH** : Programme Local de l'Habitat
- PLUi** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- PÔLE MÉTROPOLITAIN** : Syndicat mixte visant la coopération d'intercommunalités proches
- SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- SILVER ÉCONOMIE** : Activités économiques liées aux personnes âgées
- SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- TEPCV** : Territoire à Énergie Positive à Croissance Verte
- TEPOS** : Territoire à Énergie Positive
- UBFC** : Université Bourgogne Franche-Comté
- UFC** : Université de Franche-Comté



UN PROJET & DES ACTES POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE UN TERRITOIRE À HAUTE QUALITÉ DE VIE



ACTION GRAND BESANÇON EST UNE PUBLICATION DU GRAND BESANÇON.

• Rédaction : Direction Stratégie et Territoire, Direction de la Communication, Acadie, AUDAB, Anne Chauveau • Crédits photos : Jean-Charles SEXE, Eric CHATELAIN, François RUNGE, Archi+Tech, Olivier Perrenoud, Emmanuel EME, Jack VARLET, Brigitte Metra et Associés, Droits réservés • Création graphique et mise en page : bigbang communication • Impression : Simon Graphic • 2018

ACTION **>>>** GRAND BESANÇON